

Avis adopté

Séance plénière du 22 octobre 2024

Mieux connecter les Outre-mer

Déclaration des groupes Alternatives sociales et écologiques, Associations, Environnement et nature

Les territoires ultramarins, partie intégrante de notre “Archipel France”, méritent une attention particulière pour garantir leur désenclavement, leur développement durable et leur cohésion sociale. Ce sont des enjeux majeurs pour le tissu associatif et syndical que nous représentons ici, profondément engagés dans la transition écologique, l'économie sociale et solidaire (ESS) et la justice territoriale. Tout en vous remerciant pour ce projet d'avis dont nos groupes soutiennent l'adoption, nous souhaitons nous attacher plus particulièrement à quelques préconisations issues du texte présenté ce jour.

Tout d'abord, la quatrième préconisation, que nous estimons essentielle, demande une meilleure intégration des intérêts ultramarins dans les accords commerciaux entre l'Europe et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Nos territoires d'Outre-Mer doivent être plus impliqués dans ces négociations.

Il est impératif que les discussions sur les intérêts commerciaux ultramarins soient menées en amont et dans un cadre concerté, car ces accords ne doivent pas seulement profiter aux grandes puissances économiques, mais aussi soutenir les petites économies locales, sans pour autant renier les normes sociales et environnementales propres à notre pays. Cela participe directement à un développement endogène, favorisant l'autonomie et l'inclusion des territoires ultramarins dans leur environnement régional.

Par ailleurs, et comme l'illustrent les préconisations 10 à 12, nous sommes convaincus qu'il est indispensable de moderniser les connexions maritimes et aériennes tout en considérant pleinement l'urgence écologique. Le transport est au cœur du désenclavement et nos organisations le savent bien : garantir l'égalité républicaine passe par la possibilité pour chaque citoyenne et chaque citoyen d'avoir un accès abordable et durable aux services publics et aux opportunités économiques. La modernisation des transports doit donc s'accompagner du maintien de tarifs abordables pour les populations ultramarines, globalement plus pauvres mais davantage dépendantes de ces services que les métropolitains. Pour autant, la préconisation 14, relative à une exonération partielle de la TSC, doit être envisagée avec une certaine prudence au regard de la nécessité globale de rétablir le vrai prix du transport aérien ce qui, soit dit en passant, ne doit pas reposer sur le seul prix du billet - à la charge de l'utilisateur - mais doit passer plus fondamentalement par une taxation du kérosène aérien, objet d'une exonération massive.

En clair, tout ne doit pas être envisagé sous les seuls prismes du développement économique et de l'attractivité, surtout si cela implique d'adapter les installations portuaires à l'accueil de

monstres démesurés. Le verdissement des transports, notamment maritimes, doit devenir une priorité, avec un soutien renforcé aux solutions innovantes comme la propulsion vélique à laquelle ce projet d'avis fait la part belle. Ces évolutions technologiques doivent nécessairement s'inscrire dans le cadre d'un ralentissement des échanges, alors que la dynamique consumériste, particulièrement néfaste pour l'environnement, s'accélère chaque jour davantage. Vous le savez, nous sommes pour des technologies qui améliorent l'impact écologique de nos actes, et ce dans une logique de sobriété.

Enfin, nous tenons à affirmer notre soutien à la préconisation n°16 visant à renforcer la formation au numérique des populations ultramarines, pour partie fragiles socialement et victimes de la fracture numérique. Mieux connecter les Outre-Mer implique en effet de lutter contre l'illectronisme, en assurant au plus grand nombre l'accès aux équipements informatiques, mais aussi en leur donnant les moyens d'acquérir les compétences numériques fondamentales, et ce au moyen de financements dédiés et suffisants.

Pour conclure, nous partageons et portons la conviction que mieux connecter les Outre-mer, c'est renforcer les liens de solidarité nationale, mais aussi internationale et cela pourrait, si on le souhaitait, se faire dans une approche résolument écologique et sociale. Au passage, nous aimerions profiter de cette opportunité pour exprimer, au nom de nos groupes, notre soutien entier aux populations de la Martinique et de la Nouvelle-Calédonie, qui traversent actuellement des mouvements sociaux violents. Ces événements tragiques sont le symptôme d'un mal-être profond qui nécessite une attention urgente. Il est plus que temps de répondre aux besoins sociaux, économiques et démocratiques de ces territoires, afin de restaurer la paix et la dignité pour toutes et tous.